



INSP

**Institut national
du service public**

LA FONCTION PUBLIQUE

Pourquoi et comment rejoindre la fonction publique ?



Parcours de l'intervenant

Louis-Gabriel Masson

Parcours

- Collège et lycée à Orléans
(1989-1995)
- **Etudes** de sciences politiques et de droit
(1995-2002)
- **Avocat** – droit des affaires / concurrence / contrats
(2003-2010)
- **Rapporteur** à l'Autorité de la concurrence
(2011 -2021)
- Concours de l'école nationale d'administration 2021



Connaissez-vous l'administration et de la fonction publique ?

Quels activités peut-on y exercer ?

Quels métiers peut-on y exercer ?

Comment entrer dans la fonction publique ?

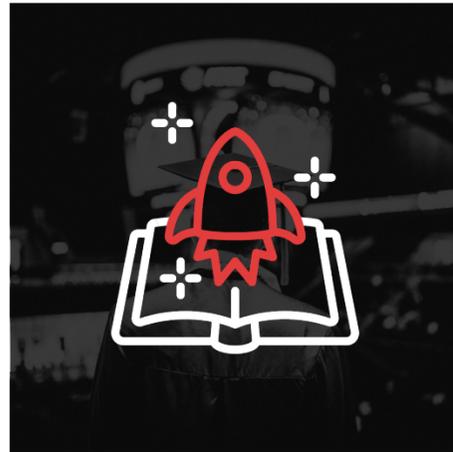
Aimeriez vous-vous exercer un métier dans la fonction publique ?

Si oui, dans quel domaine,

et savez-vous comment y accéder ?



Pourquoi rejoindre la **fonction publique** ?



La fonction publique
représente 1 emploi sur 5
en France

5,5 millions d'agents



La fonction publique correspond
à des métiers vecteurs de sens:

- **collectif** : service de l'intérêt général
- **Individuel** : engagement

Les agents font le choix de s'engager au service des autres sur l'ensemble des territoires mais aussi à l'étranger et dans l'intérêt général c'est-à-dire au service de tous sans distinction ni géographique, sociale ou religieuse.



La **fonction publique** : une diversité de parcours

Les 3 versants de la fonction publique

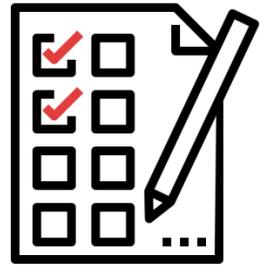
- **La fonction publique d'Etat**
(administrateurs, policiers, professeurs, juges, militaires, etc.)
- **La fonction publique territoriale**
(fonctionnaires qui travaillent dans les collectivités territoriales)
- **La fonction publique hospitalière**
(personnel hospitalier, infirmiers, soignants, etc.)

Des métiers très variés :

- Des **métiers très opérationnels** : par exemple les sous préfets qui représentent l'Etat au plus près des élus, des citoyens et du monde économique et associatif. Un rôle important dans la gestion des crises (sanitaires, sécuritaires et environnementales).
- Des **métiers administratifs et de réflexions stratégiques** : par exemple les agents de la direction de la cohésion sociale qui pilotent la politique sociale, du logement et de la jeunesse ; et qui doivent coordonner l'action d'acteurs très nombreux (associations, collectivités territoriales, bailleurs, etc.)



Les voies pour rejoindre la fonction publique sont multiples



Par concours :

- **Le concours externe** : à destination des personnes qui achèvent leurs études dans l'enseignement supérieur (ouvert dès le bac + 3).
- **Le concours interne** : à destination des professionnels qui travaillent déjà dans la fonction publique mais souhaitent être titularisés (pour les contractuels) ou accéder à une nouvelle catégorie ou un nouveau corps de la fonction publique (pour les fonctionnaires).
- **Le troisième concours** : à destination des personnes qui ont déjà exercé une activité professionnelle ou bénévole pendant un certain nombre d'années (en général 10 ans).



Par voie contractuelle:

- Possibilité de travailler dans la fonction publique **sous contrat de droit public** en CDD ou CDI.
- De plus en plus de postes sont ouverts aux contractuels (notamment les emplois de direction depuis une réforme de 2019).
- Il est possible de se faire titulariser après quelques années de poste en passant le concours interne (ou bien via le tour extérieur).



L'égalité des chances dans la fonction publique : la préparation des concours dans les classes préparatoires « Talents du service public »

Réforme « Talents du service public » annoncée en février 2021 par le Président de la République.

L'objectif :

Assurer une diversité sociale et territoriale dans la fonction publique en luttant contre l'autocensure



Les classes préparatoires « Talents du service public »

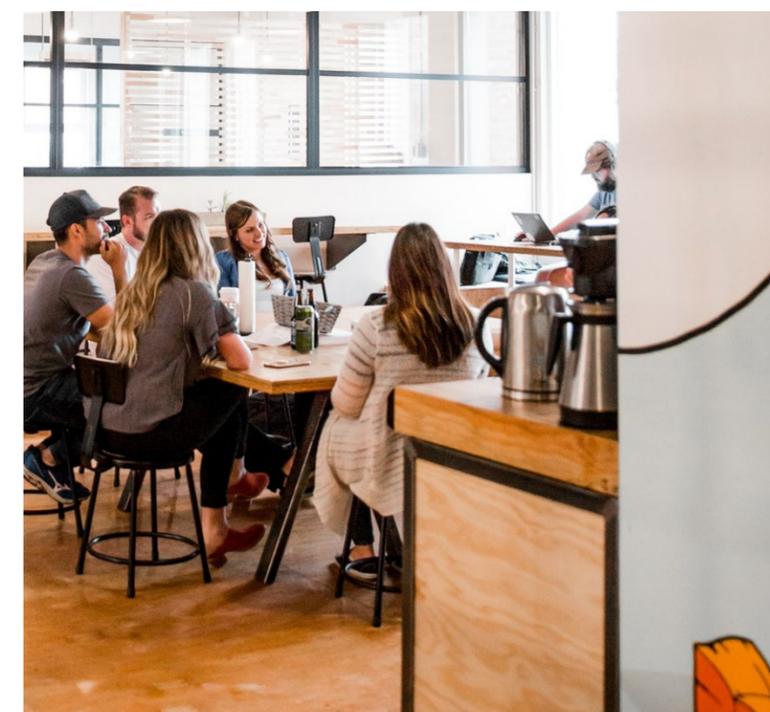
Elles sont instaurées pour accompagner les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur. Elles remplacent les anciennes classes préparatoires Égalité des chances. 1700 places sont ouvertes dès cette année.

Elles **préparent à différents concours de la fonction publique** de cadre A et A+ (ENA, INET, Directeur d'hôpital, Commissaire de police, etc.)



Intégrer ces classes préparatoires donne accès à :

- **Un tutorat renforcé** réalisé par des hauts fonctionnaires ou des élèves des écoles du service public
- **Un soutien financier** de 4000 euros ainsi qu'une aide pour le logement et la restauration





L'égalité des chances dans la fonction publique : les classes préparatoires « Talents du service public » (2)

Les conditions d'accès à ces classes préparatoires



Être titulaire d'un diplôme au moins bac+3



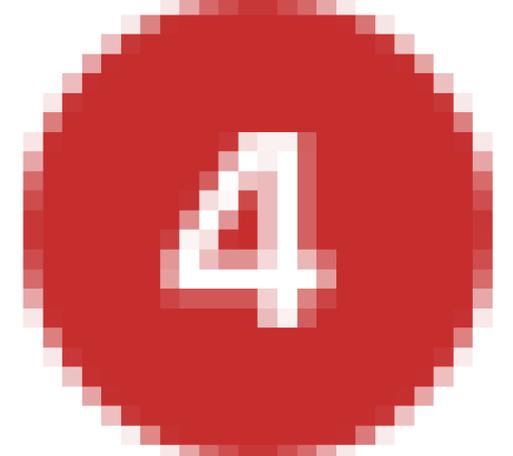
Être boursier de l'enseignement supérieur

Une priorité peut être accordée pour les candidats domiciliés ou ayant effectué leurs études dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) ou bien dans les territoires et départements d'Outre-mer



Une sélection par la qualité du parcours et la motivation

La sélection des candidats s'effectue en prenant en compte la qualité de son parcours scolaire, son potentiel et surtout sa motivation donc il n'est pas nécessaire d'avoir fait Sciences Po ou un IEP, tous les parcours sont la bienvenue.



Les qualités attendues

Un intérêt prononcé pour les métiers de la fonction publique, des qualités rédactionnelles et un esprit de synthèse (les épreuves d'admission étant souvent des dissertations), de bonnes capacités de travail, etc.



L'égalité des chances dans la fonction publique :

Création d'une **voie d'accès / concours spécifique**

Si vous intégrez une Classe Talent, entre 10 et 15% des places de ces concours A+, dont l'ENA, vous seront réservées à vous ainsi qu'aux autres candidats dans la même situation

- **Une voie d'accès spécifique pour les concours externes A+ de 5 écoles du service public** (pour l'Ena, l'INET, l'EHESP, l'EN3S, l'ENSP et l'Enap) est instaurée (à titre expérimental jusqu'en 2024).
- Elle est ouverte pour les **candidats boursiers de l'enseignement supérieur** qui ont suivi un cycle de formation au sein des classes préparatoires Talents.
- Les candidats sont sélectionnés par le même jury que le concours externe et passent les mêmes épreuves mais entre **10 et 15% des places leurs sont réservées**.
- Cette voie de concours a déjà été ouverte en **2021**.



5 concours

Promotions de 90 étudiants par an
L'Institut national du service public
20 mois de scolarité (dont 3 stages)

Une offre de formation continue pour les Français
ou étrangers



Que fait-on après l'INSP ?

Métiers divers : administrateur,
juge, sous-préfet, diplomate,
inspecteur

Possibles mobilités



A VOS QUESTIONS !

INSP

Institut national
du service public

Talents
du service public